

SOUTENIR LA NON-VIOLENCE EN 2018, UN GESTE FORT !

L'année 2018 se profile et l'actualité est toujours plus incertaine : conflits armés, crise des migrants, montée des populismes, autoritarisme des dirigeants, réchauffement climatique, risques de sécessions, persécutions de minorités, terrorisme, sexisme, racisme... Plus que jamais, le choix de la non-violence apparaît comme un acte fort car il nous invite à résister. Résister sous toutes les formes. Résister à la violence du monde. Résister aux injustices, aux inégalités, aux préjugés. Résister à l'indifférence et à la passivité.

JE FAIS UN DON

Les associations fondatrices de Non-Violence XXI ont fait le pari en 2002 de regrouper toute la diversité des organisations non-violentes françaises et ont décidé de s'investir pour développer et promouvoir la culture de non-violence. Non-Violence XXI était née.

Depuis, l'association finance chaque année entre 20 et 30 projets qui reposent sur trois grands axes : un pôle éducation, un pôle intervention civile de paix et un pôle action non-violente.

En 2018, nous soutiendrons notamment le Tour Alternatiba et le mouvement ANV-COP21 comme nous le faisons depuis trois ans. Leur objectif : organiser une action de masse non-violente à la Martin Luther King afin de relever le défi climatique.



Nous soutenons également le film documentaire Irrintzina qui raconte l'histoire du mouvement Alternatiba, sorti au cinéma le 8 novembre dernier et qui vient d'atteindre les 10 000 entrées.

Mais sans vous, tout ce travail serait impossible !

JE FAIS UN DON

S'engager en faveur de Non-Violence XXI c'est un geste fort car c'est poser les bases d'une société apaisée et œuvrer de la manière la plus concrète à la transformation du monde.

N'oubliez pas, lorsque vous faites un don de 100 € à Non-Violence XXI, vous ne payez que 34 €.

(Les dons à Non-Violence XXI ouvrent droit, pour les foyers imposables, à une réduction d'impôt de 66 % de leur montant, dans la limite de 20 % du revenu imposable du donateur).

Exemples de projets financés en 2017

• Education à la non-violence : HAMAP - Humanitaire



Appui au développement local au service de l'éducation - Formation de formateurs au Burkina Faso (2 500€).

• Intervention civile de paix : Nonviolent Peaceforce



Traduction française du cours «Renforcer les moyens civils pour protéger les populations contre les actes de violence» développé par Nonviolent Peaceforce et UNITAR (5 000 €).

• Action non-violente : ReAct



Quand les femmes de ménage passent à l'action non-violente pour balayer les violations du droit du travail (2 500 €).